



« CRIEZ, ET QU'ON CRIE ! »

NEUF NOTES SUR LE CRI D'INDIGNATION ET DE RESENTIMENT

*Christian Ruby*



LA LETTRE VOLÉE

---

Cet ouvrage a été réalisé avec le concours  
de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



© 2019 ANTE POST a.s.b.l.  
responsable des éditions de La Lettre volée  
146 avenue Coghén, B-1180 Bruxelles  
Website : <http://www.lettrevolee.com>

Conception graphique : Casier/Fieuchs  
Photo de couverture : Bruno Salcedo

Dépôt légal : Bibliothèque royale de Belgique  
3<sup>e</sup> trimestre 2019 – D/2019/5636/15  
ISBN 978-2-87317-541-2

# « CRIEZ, ET QU'ON CRIE ! »

NEUF NOTES SUR LE CRI D'INDIGNATION ET DE RESENTIMENT

*Christian Ruby*

*Du même auteur*

- Devenir spectateur. Invention et mutation du public culture*, Toulouse, L'Attribut, 2017.
- Abécédaire des arts et de la culture*, Toulouse, L'Attribut, 2015.
- Spectateur et politique. D'une conception crépusculaire à une conception affirmative de la culture ?*, Bruxelles, La Lettre volée, 2014.
- La Figure du spectateur, Éléments d'une histoire culturelle du spectateur*, Paris, Armand Colin, 2012.
- L'Archipel des spectateurs, du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Besançon, Nessy, 2012.
- Tout n'est pas perdu. Éléments d'une critique des nostalgies*, sur Internet, Éditions classiques uqac.ca., 2011.
- L'Interruption. Jacques Rancière et la politique*, Paris, La Fabrique, 2009.
- Devenir contemporain ? La couleur du temps au prisme de l'art*, Paris, Le Félin, 2007.
- L'Âge du public et du spectateur. Essai sur les dispositions esthétiques et politiques du public moderne*, Bruxelles, La Lettre volée, 2006.
- Schiller ou l'esthétique culturelle. Apostille aux Nouvelles lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, Bruxelles, La Lettre volée, 2006.
- Nouvelles lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, Bruxelles, La Lettre volée, 2005.
- Les Résistances à l'art contemporain*, Bruxelles, Labor, 2002.
- L'Art public. Un art de vivre la ville*, Bruxelles, La Lettre volée, 2001.
- L'État esthétique. Essai sur l'instrumentalisation de la culture et des arts*, Bruxelles, Labor et Castels, 2000, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Castels, 2008.
- L'Art et la Règle. Un pas vers l'art contemporain*, Paris, Ellipses, 1998.
- La Solidarité. Essai sur une autre culture politique dans un monde postmoderne*, Paris, Ellipses, 1997.
- L'Enthousiasme. Essai sur le sentiment en politique*, Paris, Hatier, 1997.
- Introduction à la philosophie politique*, Paris, La Découverte, 1996.
- Histoire de la philosophie*, Paris, La Découverte, 1990.
- L'individu saisi par l'État. Lien social et volonté chez Hegel*, Paris, Le Félin, 1991.
- Les Archipels de la différence : Deleuze, Derrida, Foucault, Lyotard*, Paris, Le Félin, 1990.
- Le Champ de Bataille postmoderne/néomodern*, Paris, L'Harmattan, 1990.

*PRÉFACE*  
*DES RÉGIMES DE RÉCEPTION DU CRI*

Qu'il s'agisse de cris provenant de bouches bruissantes d'une protestation, de slogans bruts à l'adresse d'un pouvoir, de cris expectorant un rejet indigné, chacun(e) en a perçus dans la rue ou sur une place publique. Chacun(e) en a entrevu la variété en tel ou tel épisode de l'histoire du monde ou événement de son époque. Cette variété, en quantité et en qualité, prend la forme de vives déclamations s'élevant à partir d'affrontements individuels, de manifestations de déchirures collectives. Elle se déploie parfois d'une émotion sourde à un bruyant courroux, non sans être mâtinée de jouissances communes.

5

La presse en fait peu mention, sauf cas spectaculaires sur lesquels insister avec complaisance afin d'inciter à condamner leur violence. En revanche, des pamphlets parfois les exaltent – il en est de célèbres, dont celui de Voltaire, relatif à l'Affaire Calas, auquel le titre de cet ouvrage est emprunté. La littérature, la poésie, les arts plastiques, la musique, le cinéma, la photographie et le spectacle vivant en ont exploré et explorent encore la configuration et la propagation en égrenant, au fil du temps, une sorte d'encyclopédie des partages du malheur.

Alors, dans et par le cri, de quoi est-il question ? Dans quel régime de réception l'appréhender ? Quelle interprétation en donner et quel cas faire des interprétations ? S'agit-il d'un pathos à jauger à l'aune d'une répugnance envers ce que certains appellent ses « excès » ; du jugement d'une situation menaçante par une/des victime(s) cherchant à le partager ; ou d'un moment d'émancipation proprement politique ?

Donnons un peu plus de consistance à cette dernière interrogation.

Observons en effet que les cris laissent nombre de commentateurs dans un embarras similaire. Les uns ne constatent l'existence de battements publics de cris que pour se plaindre de leurs nuisances. Ils leur prêtent les valeurs négatives d'un danger imminent. Trop certains de pouvoir les amoindrir, ils affirment que le cri ne serait autre chose qu'un bruit parasite ne laissant rien entendre. Tandis que d'autres semblent les entendre, mais en ajustant la manière de leur imposer leur pouvoir de normalisation afin de les mettre au service de telle ou telle cause.

À l'encontre de ces sourdes controverses, est-il si difficile d'assurer l'écoute du cri, de concevoir qu'il puisse entraîner des dynamiques universalisantes à partir de situations particulières, des ouvertures sur d'autres configurations possibles du monde social et politique ? Un « quelque chose », si indéfini, soit-il n'est-il pas toujours l'objet singulier d'un cri ? Sinon il ne crierait rien et s'annulerait. Nous ne saurions donc interroger « le » cri, un cri absolu ou un absolu du cri, ni absolument régressif, ni absolument positif. Nous crions quelque chose [bravo, grâce, famine...] à l'endroit de quelqu'un ; nous crions contre ou après [quelqu'un, une situation, une circonstance, une décision...] ; nous crions de [haine, victoire, douleur...], à tout le moins, si nous négligeons un peu la possibilité de crier comme [un veau, un sourd...] ou de crier sur [les toits...], voire « à cor et à cris » (expression de chasseur).

Du point de vue énergétique, le cri fait montre d'une mobilisation corporelle. Il se livre dans des soubresauts animant une poitrine, des expressions du visage, des grimaces, des intonations proférées par des bouches. Caractérisé par sa matérialité sonore, une texture sensible, une densité, une puissance – au point qu'il arrive à un auditeur de se souvenir ou de se préoccuper plutôt du cri que de son objet –, il est précisément émis afin de happer des oreilles. D'autant que, sauf chez dans les Cris bleus de l'artiste Yves Klein, il n'a pas de couleur. Ce pourraient être les hurlements stridents endurés par l'entourage de l'enfant, proférés afin de marquer une désapprobation (« Quels cris, mon Dieu ! Quels cris », s'exclame le médecin Bardamu pétrifié devant un enfant hurleur, dans *Voyage au bout de la nuit*, de Louis-Ferdinand Céline) ; parfois l'ordre aboyé d'avancer ou d'arrêter, les cris sourds des pays qu'on enchaîne, le cri performatif, joyeuse clameur collective ou manifesta-

tion publique. Nombre de cris, de nos jours, ont également un écho dans les yeux du public, depuis qu'ils sont représentés à la télévision ou sur Internet, figurés dans un film ou mis en scène.

Mais si le cri mobilise les corps, il relève simultanément d'une adresse à l'autre. Nous sommes rarement seul(e)s avec notre cri. Il n'est pas divulgué pour être caché. Le cri cherche l'oreille de l'autre et le temps de l'autre authentifie le cri. Sa puissance vise à le stimuler, à tester phoni- quement la possibilité d'un lien avec lui. Et, sauf à se boucher les oreilles ainsi qu'il en va de la peinture du cri chez Edvard Munch, quand bien même l'auditeur d'un cri ne saurait rien encore de l'objet qui le provoque, il est bien affecté par lui. Par contagion, son destinataire, auditeur troublé devenu vulnérable, plie devant lui et s'investit dans un rôle éventuel : pleurer face à une douleur, se réjouir d'une heureuse surprise, avoir son attention captée, évoquer une résistance. En s'infiltrant sous la peau, le cri instille une affinité dans la crainte ou la pitié.

Voilà pourtant un son et une adresse dont nous avons pris l'habi- tude de nous priver de l'écoute. Nous les recouvrons d'un type d'ex- plication extérieure, par volonté de vaincre leur inquiétante pression. Lorsqu'on occupe la position de réceptrice ou de récepteur, les mœurs admises poussent à entrer en empathie avec les cris – qualifiés de « féminins » – en considérant que tout sens en est soustrait et qu'ils ne sont qu'un stade dans la voie d'une dissolution. Ils ne constitueraient qu'un signal purement sensible et infrasyntactique. Ils résulteraient soit d'un trouble de l'esprit ou des esprits, soit d'une violence interne, plus ou moins réflexe, à réduire. Les cris se fermeraient donc sur leur secret ! Quelqu'un devrait alors mettre fin au drame, non en participant à la modification de la situation, mais en se mettant en phase avec eux afin de les calmer et supprimer grâce à une parole substitutive, seule capable d'en délivrer la vérité. En insistant en quelque sorte sur la véhémence des cris plutôt que sur le rapport à leur objet.

Arrivons-en à notre dessein. Il est de donner forme à un judicieux soupçon. Et si les cris constituaient plus prosaïquement une parole adressée par conséquent à quelqu'un, une autre parole, une autre manière de faire jouer le sensible. Si, au lieu de les dévaloriser en un pathos pris dans un dualisme corps-âme ou sensible-esprit, nous acceptons de les

écouter/entendre du moins comme des jugements à partager, sinon comme des moments d'émancipation ? Les cris exposeraient alors une embellie des dissentiments sociaux, culturels, politiques et environnementaux. Une contre-violence par rapport à la violence endurée du fait de l'ignorance sous laquelle ils tombent. Par rapport à la fausse complaisance à leur égard et la morgue assignant les subalternes au silence.

8 L'objectif des neuf Notes rassemblées dans cet ouvrage est de concentrer l'attention sur le cri en se déprenant de son instrumentalisation et de sa dépréciation. Au reste, l'étymologie du terme incite à une interprétation plus enthousiasmante. « Cri », dérivant de *critare*, désigne une adresse : crier au secours, protester auprès de quelqu'un à l'encontre de ceci ou cela. Le Dictionnaire historique de la langue française (Alain Rey, 1992) raconte que l'écrivain romain Varron rattache *critare* à « citoyen », l'auteur précisant cependant comprendre mal comment, afin de mieux suggérer que crier revient à convoquer le corps civique et ses partages. Voilà qui suggère un rapprochement avec la figure du crieur public et la perspective ici adoptée d'un régime politique de réception du cri.



## **NOTE 1 - L'HUMANITÉ AUX PRISES AVEC ELLE-MÊME : DANS LES PAS DE JEAN-PAUL SARTRE**

Souhaitant faire droit à la multiplicité des expériences de cris, de leurs modes et des situations d'émergence dans le contexte politique tendu des Lumières, Jean d'Alembert affiche publiquement son interprétation. Dans le « Discours préliminaire » de l'Encyclopédie des sciences, des arts et des techniques, en 1751, il s'efforce d'assurer que le cri communique une parole et que cette parole en appelle à la justice .

Que dit d'Alembert ? Le cri fait surgir une diffraction entre ce qui est seulement conforme au statu quo, c'est-à-dire le silence infligé à certains, le consensus couvrant les questionnements, la logorrhée courante autour des convenances sociales, et une instance susceptible de légitimer son dépassement nécessaire. En lançant un appel indigné, le cri atteste d'une injustice aux oreilles du monde. Il confirme qu'un mal est imposé à tel(le) ou tel(le) et qu'il importe de rompre le consensus par lequel nul ne lui reconnaît une signification. Car le cri fait retentir une contre-violence au droit d'un silence imposé. Il tente de valoriser le sens d'un dissensus en portant un désir de déchirure et de recommencement. Il a donc le rôle d'une interruption au cœur d'une situation au profit d'un autre espace-temps potentiel, encore indéfini. Un peu comme Claudius, piégé par la Souricière, dans Hamlet, jette un cri « Lights, lights, lights... », provoquant la césure de l'entr'acte à partir de laquelle l'action se relance ailleurs et autrement.

Cela étant, avant de revenir promptement au fil conducteur suivi ici – étudier puis retourner les approches péjorantes du cri, employant mille

motifs afin de lui refuser une éventuelle reconnaissance –, une enquête préalable s'impose sur la variété des cris afin d'aider à cerner les enjeux d'interprétation. Même superficielle, une telle enquête prouve évidemment moins que, des cris, chez les humains, il en existe de plusieurs sortes et de multiples formes : cri issu d'une répression, imposé par l'ignorance dans laquelle il est maintenu, déclenché par un excès pulsionnel, signe d'exclusion ou d'une altérité niée, d'une parole déniée, cri voulu afin de contrer un rapport social ou une domination, ou afin d'animer une manifestation s'opposant à une action désagréable. Chacun le sait. Pour autant, elle met au jour leur engendrement dans et par une situation – un système coercitif, un dogme ou une police, une action violente –, leur manière de formuler une adresse et surtout les modes étouffants ou libérateurs de leur réception. Plutôt qu'en réaliser ici un répertoire exhaustif ou une taxinomie plus ou moins scientifique susceptible d'en codifier l'essence, mais afin de prêter des exemples à notre archéologie des interprétations, retenons-en uniquement quelques-uns, caractéristiques, en puisant dans les écrits d'un seul auteur.

L'auteur choisi : Jean-Paul Sartre. Ses écrits en citent de nombreux, accompagnés de circonstances et gloses. Dans *La P. respectueuse*, le philosophe, à côté d'un « cri de surprise » lorsque quelque chose d'inattendu se produit, convoque un « cri de la vérité » lorsqu'un personnage objecte quelque bien-fondé rendu inaudible par un mensonge puissant. Dans *Mort sans sépulture*, l'auteur invoque un « cri de douleur » déchirant sous la torture (1er tableau, scène 1 et 2ème tableau, scène 3). Il est corrélé au « cri de joie » du tortionnaire, lequel recouvre le premier afin de ne pas l'entendre. Dans la préface rédigée pour l'ouvrage *Aden Arabie* de Paul Nizan, Sartre souligne avec sympathie que le romancier cherche à faire son salut social et politique en éditant des « cris écrits », des « paroles de haine ». Pour autant que « bombes » – ce que nous appellerons ci-dessous des « œuvres-cri » –, ces écrits ne le sauvent pourtant pas parce qu'ils ne sont pas lus. Néanmoins il évoque aussi des cris de joie et/ou de colère attachés à une délivrance ou une interruption de la banale continuité des rapports d'autorité. Dans la *Critique de la raison dialectique*, il confère pleine présence au rapport entre le cri, une adresse et une mésinterprétation : cris de manifestants, cris de désobéissance, cris-révolte, par exemple,